



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestre clos le 31 mars 2024

En dollars canadiens

NON AUDITÉS

Avis au lecteur

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reunion Gold Corporation ont été préparés par la direction de la société et relèvent de sa responsabilité.

Reunion Gold Corporation

États consolidés de la situation financière

<i>(en dollars canadiens)</i>		31 mars 2024 (non audité)	31 décembre 2023 (audité)
	Notes	\$	\$
ACTIFS			
Courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	59 793 385	42 311 994
Dépôts à terme	3	-	30 000 000
Intérêts à recevoir	3	223 290	523 177
Taxes de vente à recevoir		241 189	223 684
Autres débiteurs		43 620	30 527
Charges payées d'avance et acomptes		562 959	967 849
		60 864 443	74 057 231
Non courants			
Immobilisations corporelles	4	1 669 780	1 505 852
Actifs de prospection et d'évaluation	5	1 905 083	1 218 068
TOTAL DES ACTIFS		64 439 306	76 781 151
PASSIFS			
Courants			
Comptes créditeurs et charges à payer		7 600 678	6 000 843
Partie courante des obligations locatives	6	200 121	201 671
		7 800 799	6 202 514
Non courants			
Obligations locatives	6	381 700	423 362
TOTAL DES PASSIFS		8 182 499	6 625 876
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	7	302 857 567	302 345 362
Surplus d'apport		30 794 469	30 224 221
Déficit		(275 939 637)	(260 979 564)
Montant cumulé des écarts de conversion		(1 455 592)	(1 434 744)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		56 256 807	70 155 275
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		64 439 306	76 781 151

Événements postérieurs à la date de clôture (note 14).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Au nom du conseil d'administration,

/s/ Richard Howes
Richard Howes, administrateur

/s/ Elaine Bennett
Elaine Bennett, administratrice

Reunion Gold Corporation

États consolidés du résultat global

<i>(non audités; en dollars canadiens)</i>	Notes	Trimestres clos les 31 mars	
		2024	2023
		\$	\$
Charges et autres éléments			
Dépenses de prospection et d'évaluation	9	13 318 190	10 525 851
Frais de gestion et d'administration	10	1 664 899	1 250 193
Rémunération fondée sur des actions		786 609	2 338 435
Dotation aux amortissements	4	178 812	130 988
Charge de désactualisation	6	17 429	21 312
Produits financiers		(880 824)	(494 457)
Perte (profit) de change		(125 042)	37 099
Perte nette de la période		(14 960 073)	(13 809 421)
Autres éléments du résultat global			
Élément qui sera reclassé ultérieurement en résultat net			
Écarts de conversion		(20 848)	(19 232)
Résultat global de la période		(14 980 921)	(13 828 653)
Perte par action ordinaire, de base et diluée		(0,01)	(0,01)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires — résultat de base et dilué		1 229 671 152	998 291 056

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Reunion Gold Corporation

États consolidés des variations des capitaux propres

<i>(non audités; en dollars canadiens)</i>	Nombre d'actions ordinaires émises et en circulation	Notes	Capital social	Surplus d'apport	Déficit	Montant cumulé des écarts de conversion	Total des capitaux propres
			\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2023	1 228 910 756		302 345 362	30 224 221	(260 979 564)	(1 434 744)	70 155 275
Exercice de bons de souscription	1 362 923	7	419 098	(180 588)	-	-	238 510
Exercice d'options sur actions	266 666	8	93 107	(35 773)	-	-	57 334
Rémunération fondée sur des actions	-		-	786 609	-	-	786 609
Perte nette de la période	-		-	-	(14 960 073)	-	(14 735 073)
Écarts de conversion	-		-	-	-	(20 848)	(20 848)
Solde au 31 mars 2024	1 230 540 345		302 857 567	30 794 469	(275 939 637)	(1 455 592)	56 481 807
Solde au 31 décembre 2022	995 469 835		213 395 213	28 354 422	(198 280 631)	(1 383 451)	42 085 553
Exercice de bons de souscription	11 537 966		2 936 395	(564 124)	-	-	2 372 271
Exercice d'options sur actions	764 000		232 485	(110 245)	-	-	122 240
Rachat d'UAR	30 000		11 100	(11 100)	-	-	-
Rémunération fondée sur des actions	-		-	2 338 435	-	-	2 338 435
Perte nette de la période	-		-	-	(13 809 421)	-	(13 809 421)
Écarts de conversion	-		-	-	-	(19 232)	(19 232)
Solde au 31 mars 2023	1 007 801 801		216 575 193	30 007 388	(212 090 052)	(1 402 683)	33 089 846

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Reunion Gold Corporation

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

<i>(non audités; en dollars canadiens)</i>	Notes	Trimestres clos les 31 mars	
		2024	2023
		\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte nette de la période		(14 960 073)	(13 809 421)
Ajustements			
Rémunération fondée sur des actions		786 609	2 338 435
Dotation aux amortissements	4	178 812	130 988
Charge de désactualisation	6	17 429	21 312
Perte (profit) de change		(125 042)	37 099
Variation des éléments du fonds de roulement	11	2 211 104	1 966 520
		(11 891 161)	(9 315 067)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Produit des dépôts à terme à l'échéance	3	30 000 000	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	4	(314 737)	(70 164)
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	5	(654 185)	(6 772)
		29 031 078	(76 936)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Exercice de bons de souscription	7	238 510	2 372 271
Exercice d'options sur actions	8	57 334	122 240
Remboursement d'obligations locatives	6	(63 887)	(65 544)
		231 957	2 428 967
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie détenue en monnaies étrangères		109 517	(54 408)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		17 481 391	(7 017 444)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		42 311 994	43 786 923
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		59 793 385	36 769 479

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 11)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Reunion Gold Corporation

Notes annexes

Trimestre clos le 31 mars 2024 (non audités – en dollars canadiens)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET RISQUE DE LIQUIDITÉ

Reunion Gold Corporation (« Reunion Gold » ou la « société ») est une société basée au Canada dont les activités consistent principalement en l'acquisition, en la prospection et en la mise en valeur de propriétés minières situées dans la région du bouclier guyanais en Amérique du Sud. À ce jour, les activités de la société n'ont pas généré de produits des activités ordinaires importants. Le projet phare de la société est son projet en propriété exclusive Oko Ouest, au Guyana. La société détient également une participation dans des projets aurifères en Guyane française.

Tous les résultats financiers présentés dans les présents états financiers consolidés sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les actions ordinaires de Reunion Gold sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») sous le symbole RGD et à la cote du marché OTCQX sous le symbole RGDFF.

Le conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités aux fins de publication le 23 mai 2024.

Risque de liquidité

À ce jour, la société a enregistré des pertes d'exploitation et des sorties de trésorerie importantes liées à ses activités de prospection et de mise en valeur. Dans le passé, elle a financé ses activités au moyen principalement de l'émission de titres de capitaux propres et du produit tiré de la sortie d'actifs de prospection et d'évaluation. La direction de la société estime que celle-ci dispose de fonds suffisants pour faire face à ses obligations et à ses engagements existants pour au moins les 12 prochains mois. L'exécution du plan d'affaires de la société dépend de la levée de fonds supplémentaires qui lui permettront de poursuivre les activités de prospection et de mise en valeur liées à ses projets, ce qui peut être réalisé de différentes manières, y compris par l'émission d'instruments de capitaux propres ou par la mise en œuvre d'autres types d'arrangements. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, rien ne garantit qu'elle parviendra à le faire au cours des périodes à venir ou que ces mêmes sources de financement seront disponibles pour la société ou qu'elles le seront à des conditions acceptables.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été dressés conformément aux dispositions d'IAS 34 *Information financière intermédiaire* et selon les mêmes méthodes comptables que celles qui ont été utilisées pour établir les plus récents états financiers consolidés annuels de la société. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ne contiennent pas toutes les informations qui doivent être présentées dans des états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la société pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, qui ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »).

Reunion Gold Corporation

Notes annexes

Trimestre clos le 31 mars 2024 (non audités – en dollars canadiens)

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DÉPÔTS À TERME

Au 31 mars 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui s'élevaient à 59 793 385 \$ (42 311 994 \$ au 31 décembre 2023), comprenaient des certificats de placement garanti (« CPG ») d'un montant de 42 000 000 \$ portant intérêt à un taux moyen pondéré de 5,3 % et arrivant à échéance à diverses dates jusqu'au 27 mai 2024 (CPG d'un montant de 29 000 000 \$ portant intérêt à un taux moyen pondéré de 5,6 % au 31 décembre 2023).

Au 31 mars 2024, la société ne détenait aucun dépôt à terme (au 31 décembre 2023, la société détenait des dépôts à terme de 30 000 000 \$ composés de CPG portant intérêt à un taux moyen pondéré de 5,7 % et arrivant à échéance en janvier et février 2024).

Au 31 mars 2024, les intérêts à recevoir liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux dépôts à terme s'élevaient à 223 290 \$ (523 177 \$ au 31 décembre 2023).

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les actifs soumis à l'amortissement se présentent comme suit :

	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	1 505 852
Acquisitions	314 737
Dotations aux amortissements	(178 812)
Écarts de change nets	28 003
Valeur comptable nette au 31 mars 2024	1 669 780

5. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Les montants investis dans les actifs de prospection et d'évaluation qui ne sont pas soumis à l'amortissement s'établissent comme suit :

	31 décembre 2023	Acquisitions	Écart de change net	31 mars 2024
	\$	\$	\$	\$
Oko Ouest, Guyana	1 218 068	350 697	31 443	1 600 208
Autres propriétés minières, Guyana	-	303 488	1 387	304 875
	1 218 068	654 185	32 830	1 905 083

Reunion Gold Corporation

Notes annexes

Trimestre clos le 31 mars 2024 (non audités – en dollars canadiens)

5. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Oko Ouest, Guyana

Au cours du premier trimestre de 2024, la société a conclu, avec une partie sans lien de dépendance, un accord lui permettant d'acquérir tous les droits et intérêts miniers relatifs à une zone d'une superficie de 3 544 acres située au nord-ouest du projet Oko Ouest et d'y mener des activités de prospection. La société a versé un montant de 350 697 \$ (260 000 \$ US) au détenteur du titre. Lors de l'exercice de l'option, le détenteur du titre aura le droit de recevoir 5 \$ US par once d'or produite dans cette zone. La convention d'option a une durée de validité de cinq ans et peut être prolongée sans frais supplémentaires pour une période additionnelle de deux ans.

Autres propriétés minières, Guyana

En février et mars 2024, la société a conclu des lettres d'accord avec des détenteurs de droits miniers locaux indépendants pour l'acquisition de droits miniers situés dans le district minier de Mazaruni. Les accords sont soumis à l'achèvement de la réalisation d'une diligence raisonnable à la satisfaction de la Société et à la signature d'accords définitifs d'ici le 30 septembre 2024. La Société a payé un total de 303 488 \$ (225 000 \$ US) à la signature des lettres d'accord (le « paiement initial ») et un montant de 125 000 \$ US en avril 2024 pour garantir une période d'exclusivité de trois mois permettant à la Société de mener une diligence raisonnable. Ces accords ont été conclus par l'intermédiaire d'Abuya Resources Inc. (« ARI »), une filiale guyanaise à 100 % nouvellement créée par Reunion Gold. Il est prévu qu'ARI soit transférée à SpinCo avant l'achèvement de la combinaison prévue de Reunion Gold et GMIN décrite à la note 14.

6. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau qui suit fait état du solde des obligations locatives au 31 mars 2024, comptabilisées conformément aux dispositions d'IFRS 16 *Contrats de location*, au moyen d'un taux d'actualisation de 12 % :

	\$
Solde au 31 décembre 2023	625 033
Charge de désactualisation	17 429
Remboursement d'obligations locatives	(63 887)
Incidence du change	3 246
Solde au 31 mars 2024	581 821
Partie courante des obligations locatives	200 121
Partie non courante des obligations locatives	381 700
	581 821

Reunion Gold Corporation

Notes annexes

Trimestre clos le 31 mars 2024 (non audités – en dollars canadiens)

7. CAPITAL SOCIAL ET BONS DE SOUSCRIPTION

Autorisé et émis

Un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en séries.

Au 31 mars 2024, il y avait 1 230 540 345 actions ordinaires émises et en circulation et 65 094 841 bons de souscription en cours (1 228 910 756 actions ordinaires émises et en circulation et 66 457 764 bons de souscription en cours au 31 décembre 2023).

Émission de titres

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, la société a émis 1 362 923 actions ordinaires à l'exercice de 1 362 923 bons de souscription d'actions, pour un produit de 238 510 \$.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, la société a émis 266 666 actions ordinaires à l'exercice de 266 666 options sur actions, pour un produit de 57 334 \$.

Bons de souscription d'actions

Les tableaux qui suivent font état de l'activité liée aux bons de souscription d'actions :

Date d'attribution	Nombre de bons de souscription		Nombre de bons de souscription		Prix par action	Date d'échéance
	31 décembre 2023	Exercés	31 mars 2024			
					\$	
24 février 2022	1 362 923	(1 362 923)	-	-	-	-
8 juillet 2022	62 977 171	-	62 977 171	0,39		8 juillet 2024
8 juillet 2022	2 117 670	-	2 117 670	0,26		8 juillet 2024
	66 457 764	(1 362 923)	65 094 841	0,39		

Reunion Gold Corporation

Notes annexes

Trimestre clos le 31 mars 2024 (non audités – en dollars canadiens)

8. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Options sur actions

Le tableau qui suit présente l'activité liée aux options sur actions :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Options sur actions au 31 décembre 2023	57 333 333	0,30
Exercées	(266 666)	(0,21)
Options sur actions au 31 mars 2024	57 066 667	0,30

Le cours moyen pondéré de l'action au moment de l'exercice des 266 666 options sur actions était de 0,47 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024.

Le tableau qui suit fait état des options sur actions émises et en circulation au 31 mars 2024 :

Date d'émission	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice \$	Durée de vie contractuelle restante (en années)	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice des options exerçables \$
19 août 2019	5 520 000	0,27	0,4	5 520 000	0,27
19 juin 2020	600 000	0,13	1,2	600 000	0,13
16 août 2021	6 121 667	0,08	2,4	6 121 667	0,08
7 janvier 2022	750 000	0,15	2,8	750 000	0,15
1 ^{er} mars 2022	15 600 000	0,26	2,9	15 600 000	0,26
9 juin 2022	100 000	0,27	3,2	66 667	0,27
26 septembre 2022	3 500 000	0,35	3,5	2 333 333	0,35
28 novembre 2022	2 200 000	0,44	3,7	1 466 667	0,44
16 mars 2023	21 075 000	0,38	4,0	14 050 000	0,38
28 août 2023	1 000 000	0,51	4,4	333 333	0,51
5 octobre 2023	600 000	0,42	4,5	200 000	0,42
	57 066 667	0,30	3,1	47 041 667	0,28

Reunion Gold Corporation

Notes annexes

Trimestre clos le 31 mars 2024 (non audités – en dollars canadiens)

9. DÉPENSES DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Les dépenses de prospection et d'évaluation engagées par la société s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
	\$	\$
Salaires et honoraires	1 652 531	1 065 029
Forage et analyses	7 546 773	7 213 757
Études	2 490 606	581 040
Coûts de campement	589 034	811 670
Transport et déplacements	407 923	392 353
Fournitures de terrain	212 816	180 572
Frais de concessions	3 982	3 338
Autres	414 525	278 092
	13 318 190	10 525 851

10. FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION

Les frais de gestion et d'administration engagés par la société s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
	\$	\$
Salaires et honoraires de consultation	815 443	733 938
Honoraires professionnels	543 532	157 443
Frais de bureau et autres	95 831	62 306
Relations avec les investisseurs et frais de déplacement	181 378	233 859
Coûts liés au statut d'émetteur assujetti	28 715	62 647
	1 664 899	1 250 193

Reunion Gold Corporation

Notes annexes

Trimestre clos le 31 mars 2024 (non audités – en dollars canadiens)

11. INFORMATIONS RELATIVES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	(17 505)	(50 732)
Intérêts à recevoir	299 887	-
Autres débiteurs	(12 863)	8 465
Charges payées d'avance et acomptes	420 681	(100 766)
Comptes créditeurs et charges à payer	1 520 904	2 109 687
Montant à payer à Barrick	-	(134)
	2 211 104	1 966 520
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produit financier reçu pris en compte dans les activités d'exploitation	1 180 711	216 580

Reunion Gold Corporation

Notes annexes

Trimestre clos le 31 mars 2024 (non audités – en dollars canadiens)

12. INFORMATION SECTORIELLE

La société ne compte qu'un seul secteur opérationnel à présenter, à savoir celui de l'acquisition et de la prospection de propriétés minières situées dans la région du bouclier guyanais, en Amérique du Sud. Les actifs se répartissent comme suit :

	31 mars 2024			
	Canada	Guyana	Guyane française	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs courants	59 934 326	918 127	11 990	60 864 443
Immobilisations corporelles	364 973	1 304 807	-	1 669 780
Actifs de prospection et d'évaluation	-	1 905 083	-	1 905 083
Total des actifs	60 299 299	4 128 017	11 990	64 439 306

	31 décembre 2023			
	Canada	Guyana	Guyane française	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs courants	73 136 031	903 944	17 256	74 057 231
Immobilisations corporelles	393 380	1 112 472	-	1 505 852
Actifs de prospection et d'évaluation	-	1 218 068	-	1 218 068
Total des actifs	73 529 411	3 234 484	17 256	76 781 151

13. AUTRES ENGAGEMENTS

Les ententes conclues entre la société et ses dirigeants renferment des dispositions relatives au changement de contrôle. Si un changement de contrôle était survenu au 31 mars 2024, la société aurait dû verser à ses dirigeants un montant total de 8 235 000 \$.

Reunion Gold Corporation

Notes annexes

Trimestre clos le 31 mars 2024 (non audités – en dollars canadiens)

14. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Regroupement de Reunion Gold et de G Mining Ventures Corp.

Le 22 avril 2024, la société a annoncé qu'elle avait conclu avec G Mining Ventures Corp. (« GMIN ») un accord définitif (l'« accord ») aux termes duquel une société mère nouvellement constituée (la « nouvelle GMIN ») acquerra toutes les actions émises et en circulation de GMIN et de Reunion Gold dans le cadre d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal (la « transaction »). Aux termes de l'accord, les actionnaires de GMIN et de Reunion Gold auront le droit de recevoir des actions ordinaires de la nouvelle GMIN créée pour réaliser la transaction. Le nombre d'actions ordinaires émises par la nouvelle GMIN en faveur des actionnaires de GMIN et de Reunion Gold sera équivalent au regroupement des actions de la société combinée réalisé selon un ratio de 4 pour 1 à la clôture de la transaction, ce qui se traduira par l'émission de 0,25 action ordinaire de la nouvelle GMIN pour chaque action ordinaire de GMIN et de 0,07125 action ordinaire de la nouvelle GMIN pour chaque action ordinaire de Reunion Gold (le « ratio d'échange »). De plus, les actionnaires de Reunion Gold recevront des actions ordinaires d'une société d'exploration aurifère nouvellement créée (« SpinCo ») qui détiendra tous les actifs de Reunion Gold autres qu'Oko Ouest. GMIN a accepté de financer SpinCo à hauteur de 15 millions de dollars.

La transaction sera soumise à l'approbation d'au moins 66 2/3 % des votes exprimés par les actionnaires de GMIN ainsi que, dans la mesure requise par la loi applicable, à l'approbation d'une majorité simple d'actionnaires désintéressés, votant lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires de GMIN, et à au moins 66 2/3 % des votes exprimés par les actionnaires de Reunion Gold, 66 2/3 % des votes exprimés par les actionnaires et les détenteurs d'options de Reunion Gold, votant ensemble comme une seule catégorie, ainsi que, dans la mesure requise par la loi applicable, l'approbation d'une majorité simple d'actionnaires désintéressés, votant lors d'une assemblée extraordinaire des porteurs de titres de Reunion Gold. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2024, sous réserve de l'obtention des approbations requises des porteurs de titres, des tribunaux et de la TSX, ainsi que du respect d'autres conditions de clôture habituelles pour les transactions de cette nature. L'accord prévoit des protections réciproques et une indemnité de résiliation réciproque de 31,2 millions de dollars payable dans certaines circonstances.

Constitution de SpinCo et d'Abuya

En prévision de la clôture de la transaction décrite plus haut, 15963982 Canada Inc. (désignée ci-dessus comme « SpinCo ») a été constituée le 19 avril 2024 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* en tant que filiale entièrement détenue par la société. Le 10 mai 2024, SpinCo a modifié sa dénomination pour Greenheart Gold Inc.

Abuya Resources Inc. (« Abuya »), filiale entièrement détenue par la société, a été constituée le 9 février 2024 en vertu de la loi guyanaise intitulée *Companies Act*. Il est prévu qu'Abuya soit transférée à SpinCo avant la clôture de la transaction.

Reunion Gold Corporation

Notes annexes

Trimestre clos le 31 mars 2024 (non audités – en dollars canadiens)

14. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE (suite)

Exercice de bons de souscription d'actions

Du 1^{er} avril 2024 au 23 mai 2024, un total de 13 118 884 bons de souscription d'actions et 50 000 options d'achat d'actions ont été exercés pour un produit total de 5 135 365 \$.

Résiliation de la convention d'option relative à Dorlin et à Boulanger

Le 10 mai 2024, la société a informé le détenteur du titre du projet Dorlin, mené en Guyane française, qu'elle résiliait la convention d'option. Conformément aux modalités de cette convention, la date de prise d'effet de la résiliation sera le 10 août 2024.

Le 23 mai 2024, la société a informé le détenteur du titre du projet Boulanger, mené en Guyane française, qu'elle résiliait la convention d'option. Conformément aux modalités de cette convention, la date de prise d'effet de la résiliation sera le 24 juin 2024.

Projet Majorodam, Suriname

Le 20 mai 2024, la société a conclu une convention d'option avec Stargold Suriname N.V. (« **Stargold** »), une société fermée constituée selon les lois de la République du Suriname. Aux termes de cette convention, la société a le droit d'acquérir tous les droits, titres et intérêts relatifs au projet aurifère Majorodam (le « **projet Majorodam** ») pour une période pouvant aller jusqu'à 12 ans et de mener des activités de prospection sur les terrains visés par ce projet. Le projet Majorodam comprend un droit d'exploitation aurifère dans une zone d'une superficie totale de 99,85 kilomètres carrés située à 100 km au sud de Paramaribo.

La société versera un montant de 150 000 \$ US à Stargold en guise de contrepartie initiale. Pour conserver l'option, la société devra effectuer des paiements annuels de 75 000 \$ US du deuxième au cinquième anniversaire et des paiements de 50 000 \$ US du sixième au onzième anniversaire. Durant la période de validité de la convention, la société devra affecter au projet des dépenses d'un montant minimal de 200 000 \$ US par an au cours des deux premières années, de 500 000 \$ US par an au cours de la troisième année et de 1 000 000 \$ US par an au cours des quatrième et cinquième années. La société peut résilier la convention, à sa seule discrétion et à tout moment, moyennant la remise d'un préavis écrit de trente (30) jours. Il est prévu que la convention d'option soit transférée à SpinCo avant la réalisation du regroupement prévu de Reunion Gold et de GMIN.



REUNION GOLD CORPORATION
(TSXV : RGD)

**RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE
FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS**

**POUR LE TRIMESTRE CLOS
LE 31 MARS 2024**



REUNION GOLD CORPORATION

RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2024

Le présent rapport de gestion intermédiaire incluant les faits saillants trimestriels (le « **rapport de gestion intermédiaire** ») de Reunion Gold Corporation (« **Reunion Gold** » ou la « **société** ») pour le trimestre clos le 31 mars 2024 renferme des renseignements importants sur les activités, la situation de trésorerie et les sources de financement de la société pour la période intermédiaire à l'étude et présente une mise à jour des renseignements déjà fournis dans le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (le « **rapport de gestion annuel** »).

Le présent rapport de gestion intermédiaire doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes annexes de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2024 (les « **états financiers intermédiaires** »), les états financiers consolidés audités de la société pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 (les « **états financiers annuels** ») et le rapport de gestion annuel de la société, y compris la rubrique dans laquelle figure une description des risques et des incertitudes.

Le présent rapport de gestion intermédiaire contient de l'information prospective, comme il est décrit plus en détail à la rubrique « Mise en garde concernant l'information prospective » figurant ci-après. Des renseignements supplémentaires sur la société peuvent être obtenus sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Le présent rapport de gestion intermédiaire a été établi en date du 23 mai 2024.

Tous les résultats financiers inclus dans le présent rapport de gestion intermédiaire sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Description des activités

Reunion Gold est une société canadienne dont les activités consistent principalement en l'acquisition, en la prospection et en la mise en valeur de propriétés minières situées dans la région du bouclier guyanais en Amérique du Sud. Son projet phare est le projet Oko Ouest mené au Guyana, dont elle détient la propriété exclusive.

Les actions ordinaires de Reunion Gold se négocient à la Bourse de croissance TSX (la « **TSXV** ») sous le symbole RGD et sur la plateforme OTCQX sous le symbole « **RGDFF** ».

À la date du présent rapport de gestion, la société disposait d'environ 52,0 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie et avait 1 243 709 229 actions ordinaires émises et en circulation.



Regroupement de Reunion Gold et de G Mining Ventures Corp.

Le 22 avril 2024, la société a annoncé qu'elle avait conclu avec G Mining Ventures Corp. (« **GMIN** »), une société cotée en bourse dont les actions sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (la « **TSX** »), un accord définitif (l'« **accord de regroupement** ») visant à regrouper les deux sociétés (la « **transaction** »). Aux termes de l'accord de regroupement, les actionnaires de GMIN et de Reunion Gold auront le droit de recevoir des actions ordinaires d'une société mère nouvellement constituée (la « **nouvelle GMIN** ») d'un nombre équivalent à l'émission de 0,285 action ordinaire de GMIN pour chaque action ordinaire de Reunion Gold. De plus, les actionnaires de Reunion Gold recevront des actions ordinaires d'une société d'exploration aurifère nouvellement créée (« **SpinCo** »), qui détiendra certains des actifs de Reunion Gold autres qu'Okou Owest, comme il est décrit ci-après.

Les actionnaires de Reunion Gold recevront une contrepartie estimée à 0,65 \$ par action ordinaire de Reunion Gold, ce qui représente une valeur nette réelle estimative de 875 millions de dollars, selon le cours de clôture des actions ordinaires de GMIN à la TSX le 19 avril 2024, compte non tenu de la valeur de la contrepartie de SpinCo. Ce montant représente une prime de 29 % selon le cours de clôture et le cours moyen pondéré en fonction du volume sur 10 jours des actions de GMIN et de Reunion Gold à la TSX et à la TSXV respectivement, le 19 avril 2024, compte non tenu de la valeur de SpinCo.

La transaction sera réalisée conformément à un plan d'arrangement approuvé par le tribunal (l'« **arrangement** ») en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Dans le cadre de l'arrangement, la nouvelle GMIN acquerra toutes les actions émises et en circulation de GMIN et de Reunion Gold. La nouvelle GMIN, dont la dénomination sera remplacée par G Mining Ventures Corp., fera une demande d'inscription à la TSX.

Le nombre d'actions ordinaires émises par la nouvelle GMIN en faveur des actionnaires de GMIN et de Reunion Gold sera équivalent au regroupement des actions de la société combinée réalisé selon un ratio de 4 pour 1 à la clôture de la transaction, ce qui se traduira par l'émission de 0,25 action ordinaire de la nouvelle GMIN pour chaque action ordinaire de GMIN et de 0,07125 action ordinaire de la nouvelle GMIN pour chaque action ordinaire de Reunion Gold.

Reunion Gold aura le droit de nommer deux membres au conseil d'administration de la nouvelle GMIN, en plus de nommer l'administrateur commun, David Fennell, au rôle nouvellement créé de vice-président du conseil d'administration. Le conseil d'administration de la nouvelle GMIN devrait se composer d'un total de dix membres (cinq candidats de GMIN, trois candidats de Reunion Gold et deux candidats de La Mancha Investments S.à r.l.), y compris Louis Gignac en tant que président du conseil d'administration et Louis-Pierre Gignac en tant qu'administrateur, président et chef de la direction.



Une fois la transaction conclue, les actionnaires actuels de GMIN et de Reunion Gold détiendront respectivement environ 57 % et 43 % de l'entité regroupée sur une base entièrement diluée et dans le cours avant le financement concomitant de 50 millions de dollars américains, et l'entité regroupée et les actionnaires de Reunion Gold détiendront respectivement 19,9 % et 80,1 % des actions ordinaires en circulation de SpinCo.

SpinCo se concentrera sur l'acquisition et la prospection de propriétés minières aurifères au Guyana, en dehors d'une zone d'intérêt de 20 km autour d'Okou Owest, et au Suriname. GMIN a accepté de financer SpinCo à hauteur de 15 millions de dollars et, en retour, l'entité regroupée obtiendra une participation de 19,9 % dans SpinCo. L'entité regroupée et SpinCo concluront une convention de droits des investisseurs aux termes de laquelle l'entité regroupée se verra accorder les droits habituels et imposer les restrictions d'usage pour une transaction de cette nature, y compris le droit de nommer un administrateur au conseil d'administration de SpinCo.

La transaction sera soumise à l'approbation d'au moins 66 2/3 % des votes exprimés par les actionnaires de GMIN ainsi que, dans la mesure requise par la loi applicable, à l'approbation d'une majorité simple d'actionnaires désintéressés, votant lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires de GMIN, et à au moins 66 2/3 % des votes exprimés par les actionnaires de Reunion Gold, 66 2/3 % des votes exprimés par les actionnaires et les détenteurs d'options de Reunion Gold, votant ensemble comme une seule catégorie, ainsi que, dans la mesure requise par la loi applicable, l'approbation d'une majorité simple d'actionnaires désintéressés, votant lors d'une assemblée extraordinaire des porteurs de titres de Reunion Gold (l'« **assemblée de Reunion Gold** »). La clôture de la transaction devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2024, sous réserve de l'obtention des approbations requises des porteurs de titres, des tribunaux et de la TSX, ainsi que du respect d'autres conditions de clôture habituelles pour les transactions de cette nature.

La description ci-dessus de la transaction constitue uniquement un résumé et n'est pas complète, et elle doit être lue intégralement à la lumière du texte complet de l'accord de regroupement, lequel a été déposé sur SEDAR+ et peut être consulté sous le profil de Reunion Gold à l'adresse www.sedarplus.ca. Reunion Gold déposera et enverra aux actionnaires de Reunion Gold la circulaire de sollicitation de procurations par la direction et les documents relatifs à l'assemblée de Reunion Gold (la « **circulaire de Reunion Gold** ») avant la tenue de celle-ci. La circulaire de Reunion Gold fournira des informations supplémentaires concernant l'arrangement et d'autres questions qui seront abordées lors de l'assemblée de Reunion Gold, et les actionnaires de Reunion Gold sont invités à lire attentivement l'ensemble des informations contenues dans la circulaire de Reunion Gold, une fois celle-ci disponible, et à les prendre en considération.

Projet Okou Owest

Mise à jour de l'estimation des ressources minérales



Le 26 février 2024, la société a annoncé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales (l'« **ERM mise à jour** »). L'ERM mise à jour montre une augmentation considérable des teneurs et de l'or contenu par rapport à celles de l'estimation initiale des ressources minérales de juin 2023. L'ERM mise à jour comprend également des ressources souterraines initiales substantielles, comme en témoigne le tableau 1 ci-dessous. La date d'entrée en vigueur de l'ERM mise à jour est le 7 février 2024.

Le 11 avril 2024, un rapport technique indépendant à l'appui de l'ERM mise à jour (le « **rapport technique** »), intitulé *NI 43-101 Technical Report, Oko West Gold Project, Cuyuni-Mazaruni Mining Districts, Guyana*, dont la date d'entrée en vigueur est le 7 février 2024, a été déposé sur SEDAR+. Les personnes qualifiées responsables du rapport étaient Pascal Delisle, *P. Geo* et Neil Lincoln, *P. Eng.* de G Services Miniers Inc. (« **GSM** »), ainsi que Derek Chubb, *P. Eng.* d'Environmental Resources Management.

Tableau 1 — ERM mise à jour du projet Oko Ouest — Février 2024

Catégorie	ERM mise à jour – Février 2024			ERM de juin 2023		
	Tonnage (milliers de tonnes)	Teneur en Au (g/t)	Or contenu (milliers d'onces)	Tonnage (milliers de tonnes)	Teneur en Au (g/t)	Or contenu (milliers d'onces)
Indiquées						
Ressources de la mine à ciel ouvert	64 115	2,06	4 237	41 789	1,84	2 475
Ressources de la mine souterraine	485	1,87	29	-	-	-
	64 600	2,05	4 266	41 789	1,84	2 475
Inférées						
Ressources de la mine à ciel ouvert	8 107	1,87	488	27 129	2,02	1 762
Ressources de la mine souterraine	11 108	3,12	1 116	-	-	-
	19 215	2,59	1 604	27 129	2,02	1 762

Notes :

1. Les ressources minérales présentées ci-dessus ont été préparées conformément aux normes de l'ICM (Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole, 2014) et respectent les meilleures pratiques décrites par l'ICM (2019).
2. La personne qualifiée pour cette estimation des ressources minérales (ERM) est Pascal Delisle, *P. Geo* de GSM.
3. La date de prise d'effet de l'estimation des ressources minérales est le 7 février 2024.
4. Les teneurs de coupure inférieures utilisées pour déclarer les ressources minérales à ciel ouvert sont de 0,30 g/t Au dans la saprolite et les alluvions/colluvions, de 0,31 g/t Au dans les roches de transition et de 0,37 g/t Au dans les roches fraîches. La teneur de coupure utilisée pour déclarer les ressources minérales souterraines est de 1,38 g/t.
5. Les ressources du gisement d'Oko Ouest ont été classées en ressources minérales indiquées et présumées en fonction de l'espacement des trous de forage. Aucune ressource minérale mesurée n'a été estimée.
6. La densité a été appliquée en fonction des mesures prises sur les carottes de forage et affectée au modèle de blocs selon le type de météorisation et la lithologie.
7. Une épaisseur minimale de 3 mètres et une teneur minimale de 0,30 g/t Au ont servi à guider l'interprétation des zones minéralisées.
8. Cette ERM est fondée sur un modèle de sous-blocs utilisant un bloc principal de 5 m x 5 m x 5 m et des sous-blocs de 2,5 m x 0,5 m x 2,5 m, et elle a été réalisée à l'intérieur d'une coquille de fosse optimisée. Les teneurs en or contenues dans les roches fraîches, les roches de transition et la saprolite ont été interpolées au moyen de composites de 1 m en appliquant la distance inverse aux zones AU_2A, AU_2B et AU_5 et le krigeage ordinaire à toutes les autres zones. Huit zones ont été plafonnées à des teneurs variant de 5 g/t Au à 80 g/t.
9. Les paramètres d'optimisation des ressources à ciel ouvert et les hypothèses relatives aux teneurs de coupure sont les suivants :



- i) Cours de l'or de 1 950 \$ US/once.
 - ii) Coûts totaux liés au minerai de 14,51 \$ US/t et taux de récupération de traitement de 96 % pour la saprolite et les alluvions/colluvions, coûts totaux liés au minerai de 17,16 \$ US/t et taux de récupération de traitement de 95 % pour les roches de transition, et coûts totaux liés au minerai de 19,80 \$ US/t et taux de récupération de traitement de 92,5 % pour les roches fraîches.
 - iii) Angles entre les rampes de 30° dans la saprolite et les alluvions/colluvions, de 40° dans les roches de transition et de 50° dans les roches fraîches.
 - iv) Taux de redevance de 8 %.
10. Les paramètres d'optimisation des ressources souterraines et les hypothèses relatives aux teneurs de coupure sont les suivants :
- i) Cours de l'or de 1 950 \$ US/once.
 - ii) Coûts totaux liés au minerai de 73,27 \$ US/t et taux de récupération de traitement de 92,5 % pour les roches fraîches.
 - iii) Le logiciel Deswik.SO (DSO) a été utilisé pour circonscrire les ressources.
 - iv) Taux de redevance de 8 %.
11. Le tonnage a été exprimé en unités métriques et la teneur en métal d'or a été exprimée en onces troy. Les tonnages ont été arrondis au millier de tonnes près, et la teneur en métal a été arrondie au millier d'onces près. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments en raison d'erreurs d'arrondissement.
12. Ces ressources minérales sont établies en présumant qu'il n'y a pas de dilution minière ni de pertes minières.
13. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales, car leur viabilité économique n'a pas été démontrée. La quantité et la teneur des ressources minérales présumées déclarées dans le communiqué de presse sont incertaines par nature, et il n'y a pas eu suffisamment de forages pour catégoriser ces ressources comme étant indiquées ou mesurées; toutefois, on peut raisonnablement s'attendre à ce que la majeure partie des ressources minérales présumées soient reclassées dans la catégorie des ressources indiquées à la suite de forages supplémentaires.

Des informations supplémentaires sur l'ERM mise à jour sont fournies dans le rapport de gestion annuel de la société et dans sa notice annuelle de 2023, qui peuvent être consultés sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Convention minière

Le 18 avril 2024, la société a signé une convention minière avec la République coopérative du Guyana et la Commission de la géologie et des mines du Guyana (la « **CGMG** »). Les principaux aspects de la convention minière sont les suivants : i) l'exonération des droits de douane, de la taxe sur la valeur ajoutée et de tout autre impôt direct ou indirect sur l'ensemble de l'équipement, des fournitures et des matériaux nécessaires au projet; ii) des exportations d'or sans restrictions; iii) le rapatriement sans restrictions du capital, des bénéfices et des dividendes; iv) un taux combiné d'impôt sur les bénéfices et d'impôt sur les sociétés correspondant au taux le moins élevé entre le taux en vigueur au moment considéré (actuellement 25 %) et 30 %; une redevance nette à la sortie de la fonderie de 8 % payable au gouvernement sur la production d'or issue des activités d'extraction à ciel ouvert et une redevance nette à la sortie de la fonderie de 3 % sur la production d'or issue des activités d'extraction souterraines.

Dans le cadre de cette convention minière, la société s'est engagée à mettre en place un programme de formation complet pour former une main-d'œuvre guyanienne qualifiée à tous les échelons de l'exploitation. Elle s'est également engagée à privilégier l'embauche de Guyaniens qualifiés et compétents, de manière à encourager les talents locaux. La société a également accepté de mettre en place un programme de soutien financier pour les projets environnementaux et sociaux. Ainsi, elle financera à hauteur de 1 000 000 \$ US par année des initiatives visant à promouvoir la durabilité environnementale et à répondre aux besoins sociaux des communautés environnantes. Ce programme débutera dès le début de la production commerciale ou



dans les 24 mois suivant la délivrance d'un permis d'exploitation minière, selon la première de ces éventualités.

Prospection

Au début de 2024, la société a axé ses activités de prospection sur les blocs 1 à 6 de la zone de Kairuni, à l'appui de l'ERM mise à jour. Depuis, elle a concentré ses activités sur le forage intercalaire et d'expansion portant sur les ressources d'Okó Ouest, y compris l'expansion du cœur de la minéralisation à haute teneur qui a été récemment identifiée dans le bloc 6. Elle a également poursuivi les activités de prospection portant sur d'autres cibles situées sur les terrains visés par le permis de prospection d'Okó Ouest, y compris deux nouvelles cibles dans les blocs 7 et 8 situées dans la zone Takutu. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, la société a réalisé au total environ 18 000 mètres (« m ») de forage au diamant et 1 400 m de forage par circulation inverse (CI) au projet Okó Ouest.

Les faits saillants des résultats des récents forages portant sur le bloc 6, tels qu'ils sont indiqués dans le communiqué de presse du 15 avril 2024, comprennent le sondage D-375, qui a intercepté 1,50 g/t Au sur 60,48 m à partir de 31,5 m de profondeur (selon une teneur de coupure de 0,3 g/t Au), incluant 7,06 g/t Au sur 6,0 m (selon une teneur de coupure de 1,5 g/t Au), le sondage D-381, qui a recoupé 2,28 g/t Au sur 44,9 m à partir de 85,2 m de profondeur (selon une teneur de coupure de 0,3 g/t Au), incluant 4,43 g/t Au sur 18,3 m (selon une teneur de coupure de 1,5 g/t Au), et le sondage D-385, qui a recoupé 4,00 g/t Au sur 21,6 m à partir de 150,0 m de profondeur (selon une teneur de coupure de 0,3 g/t Au), incluant 17,67 g/t Au sur 4,0 m (selon une teneur de coupure de 1,5 g/t Au).

Études

En mars 2024, la société a annoncé que la Environmental Protection Agency (l'« **EPA** ») du gouvernement guyanais avait finalisé et approuvé les modalités relatives à l'étendue de l'étude d'impact environnemental (l'« **EIE** ») portant sur le projet Okó Ouest. La société prévoit soumettre l'EIE au début du quatrième trimestre de 2024.

La société continue de faire avancer ses autres études de développement afin d'amener le projet Okó Ouest jusqu'à l'étape de la prise de décision relative au début la construction. Parmi les travaux amorcés au cours de la période écoulée, on peut citer l'évaluation géotechnique et la conception des installations de stockage des résidus et des déchets, ainsi que des essais métallurgiques supplémentaires.

West Extension

Au cours du premier trimestre de 2024, la société a conclu, avec une partie sans lien de dépendance, un accord lui permettant d'acquérir tous les droits et intérêts miniers relatifs à une zone d'une superficie de



3 544 acres située au nord-ouest du projet Oko Ouest et d'y mener des activités de prospection. La société a versé un montant de 350 697 \$ (260 000 \$ US) au détenteur du titre. Lors de l'exercice de l'option, le détenteur du titre aura le droit de recevoir 5 \$ US par once d'or produite dans cette zone. La convention d'option a une durée de validité de cinq ans et peut être prolongée sans frais supplémentaires pour une période additionnelle de deux ans.

Autres projets de prospection

Suriname

Le 20 mai 2024, la société a conclu une convention d'option avec Stargold Suriname N.V. (« **Stargold** »), une société fermée constituée selon les lois de la République du Suriname. Aux termes de cette convention, la société a le droit d'acquérir tous les droits, titres et intérêts relatifs au projet aurifère Majorodam (le « **projet Majorodam** ») pour une période pouvant aller jusqu'à 12 ans et de mener des activités de prospection sur les terrains visés par ce projet. Le projet Majorodam comprend un droit d'exploitation aurifère dans une zone d'une superficie totale de 99,85 kilomètres carrés située à 100 km au sud de Paramaribo, la capitale du Suriname.

La société a versé un montant de 150 000 \$ US à Stargold en guise de contrepartie initiale. Pour conserver l'option, la société devra effectuer des paiements annuels de 75 000 \$ US du deuxième au cinquième anniversaire et des paiements de 50 000 \$ US du sixième au onzième anniversaire. Durant la période de validité de la convention, la société devra affecter au projet des dépenses d'un montant minimal de 200 000 \$ US par an au cours des deux premières années, de 500 000 \$ US par an au cours de la troisième année et de 1 000 000 \$ US par an au cours des quatrième et cinquième années. La société peut résilier la convention, à sa seule discrétion et à tout moment, moyennant la remise d'un préavis écrit de trente (30) jours. Il est prévu que la convention d'option soit transférée à SpinCo avant la réalisation du regroupement prévu de Reunion Gold et de GMIN dont il est question à la rubrique « Regroupement de Reunion Gold et de G Mining Ventures Corp. ».

Guyana

En février et en mars 2024, la société a acquis une participation dans quelques propriétés de prospection aurifère inexplorées situées dans le district minier de Mazaruni, au Guyana, en contrepartie de paiements initiaux de 225 000 \$ US, par l'intermédiaire d'Abuya Resources Inc. (« **ARI** »), une filiale guyanaise nouvellement créée et détenue entièrement par Reunion Gold. Il est prévu qu'ARI soit transférée à SpinCo avant la réalisation du regroupement prévu de Reunion Gold et de GMIN dont il est question à la rubrique « Regroupement de Reunion Gold et de G Mining Ventures Corp. ».



Résiliation des conventions d'option relatives à Dorlin et à Boulanger

En raison des conditions actuelles défavorables à la prospection et à la mise en valeur de projets miniers en Guyane française, la société a décidé de mettre fin à ses contrats d'option pour acquérir une participation dans les projets Boulanger et Dorlin. La société a informé les détenteurs des titres de sa décision. Conformément aux modalités de ces conventions d'options, la résiliation des conventions d'options relatives à Boulanger et Dorlin prendra effet respectivement le 24 juin 2024 et le 10 août 2024. La société n'a pas effectué de travaux d'exploration à Dorlin depuis 2020 et à Boulanger depuis juin 2021.

Personnes qualifiées

Justin van der Toorn (CGeol, FGS, EurGeol), vice-président, Exploration de la société et personne qualifiée aux termes du Règlement 43-101, a examiné et approuvé les données scientifiques et techniques contenues dans le présent rapport de gestion intermédiaire.

Exercice de bons de souscription

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, un total de 1 362 923 bons de souscription d'actions ont été exercés pour un produit de 0,2 million de dollars et un total de 266 666 options sur actions ont été exercées pour un produit de 0,1 million de dollars. Du 1^{er} avril 2024 au 23 mai 2024, un total de 13 118 884 bons de souscription d'actions et 50 000 options d'achat d'actions ont été exercés pour un produit de 5,1 millions de dollars.



Revue financière

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, la société a inscrit une perte de 14 960 073 \$ (0,01 \$ par action), comparativement à une perte de 13 809 421 \$ (0,01 \$ par action) pour le trimestre clos le 31 mars 2023.

Pour la période de présentation de l'information financière, les dépenses de prospection et d'évaluation de la société se sont élevées à 13 318 190 \$ (10 525 851 \$ pour la période correspondante de 2023). Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, la société a réalisé au total 19 400 m de forage au projet Oko Ouest (28 100 m au cours de la période correspondante de 2023). Le détail des dépenses de prospection et d'évaluation se présente comme suit :

	Trimestre clos le		Trimestre clos le
	31 mars		31 mars
	2024		2023
	Oko Ouest	Autres projets	Total
	\$	\$	\$
Salaires et honoraires	1 633 943	18 588	1 652 531
Forage et analyses	7 545 798	975	7 546 773
Études	2 490 606	-	2 490 606
Coûts de campement	589 034	-	589 034
Fournitures de terrain	211 671	1 145	212 816
Transport et déplacements	407 923	-	407 923
Frais de concession	3 982	-	3 982
Autres	381 734	32 791	414 525
	13 264 691	53 499	13 318 190
			10 525 851

Les frais de gestion et d'administration ont totalisé 1 664 899 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024, contre 1 250 193 \$ pour la période correspondante de 2023. La hausse des frais au cours de la période à l'étude s'explique par les éléments suivants :

- les salaires et honoraires de 815 443 \$ (733 938 \$ en 2023) reflètent des ajustements de la rémunération de base des administrateurs et hauts dirigeants de la société à compter du 1^{er} janvier 2024;
- des honoraires de professionnels de 543 532 \$ ont été engagés au cours de la période à l'étude (157 443 \$ en 2023); l'augmentation des honoraires de professionnels découle principalement des frais juridiques plus élevés et des autres honoraires de services-conseils liés à l'annonce du regroupement avec GMIN ainsi que des honoraires liés à l'élaboration d'une stratégie ESG pour la société;
- les coûts liés aux relations avec les investisseurs et aux déplacements, qui ont totalisé 181 378 \$ pour la période à l'étude, se composent principalement de dépenses liées à la participation à des conférences minières et de frais liés à la présence en ligne de la société auprès de la communauté mondiale des investisseurs (233 859 \$ en 2023);



- les frais de bureau se sont élevés à 95 831 \$ pour la période à l'étude (62 306 \$ en 2023) et les coûts liés au statut d'émetteur assujetti se sont chiffrés à 28 715 \$ (62 647 \$ en 2023).

La rémunération fondée sur des actions de la société s'est chiffrée à 786 609 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024 (2 338 435 \$ pour la période correspondante de 2023). La diminution est principalement attribuable au fait qu'aucune option sur actions n'a été attribuée au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, tandis que 21 075 000 options sur actions d'une juste valeur moyenne pondérée de 0,25 \$ par option avaient été attribuées à des administrateurs, dirigeants, employés et consultants au cours du trimestre clos le 31 mars 2023. Le montant inscrit au titre de la rémunération fondée sur des actions est amorti sur la période d'acquisition des droits de 24 mois.

La dotation aux amortissements liée aux immobilisations corporelles et aux actifs au titre de droits d'utilisation inscrits à l'actif conformément à IFRS 16 s'est chiffrée à 178 812 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024 (130 988 \$ en 2023).

La désactualisation liée aux obligations locatives s'est établie à 17 429 \$ pour la période de présentation de l'information financière (21 312 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023).

L'augmentation des produits financiers (880 824 \$ pour la période à l'étude, en comparaison de 494 457 \$ en 2023) résulte principalement de la hausse des liquidités détenues au cours de la période de présentation de l'information financière par rapport à la période correspondante de 2023 qui a découlé d'un placement public d'actions ordinaires par voie de prise ferme d'un montant de 70 millions de dollars réalisé en septembre 2023.

Activités d'investissement

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, un produit de 30 millions de dollars provenant de certificats de placement garantis arrivés à échéance au cours de la période a été reçu (néant au cours de la période comparative).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, la société a acquis des véhicules de service, du matériel informatique, une carothèque et divers autres équipements pour soutenir les activités de prospection du projet Oko Ouest, pour un montant totalisant 314 737 \$ (70 164 \$ au cours de la période correspondante de 2023).

Au cours des trois mois terminés le 31 mars 2024, la Société a investi 654 185 \$ en actifs d'exploration et d'évaluation, dont 350 697 \$ liés à la propriété West Extension décrite à la section Projet Oko West et 303 488 \$ pour l'acquisition d'un intérêt dans quelques autres propriétés d'exploration aurifère situées dans le district minier de Mazaruni au Guyana.



Activités de financement

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, un total de 1 362 923 bons de souscription d'actions et de 266 666 options sur actions ont été exercés pour un produit total de 295 844 \$.

Le remboursement d'obligations locatives conformément aux dispositions d'IFRS 16 a totalisé 63 887 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024 (65 544 \$ en 2023).

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 31 mars 2024, la société affichait un fonds de roulement de 53 063 644 \$, comparativement à un fonds de roulement de 67 854 717 \$ au 31 décembre 2023. La diminution du fonds de roulement au cours du trimestre clos le 31 mars 2024 est principalement attribuable aux dépenses de prospection de 13 318 190 \$, aux frais de gestion et d'administration de 1 664 899 \$, à l'acquisition d'immobilisations corporelles de 314 737 \$, aux acquisitions d'actifs de prospection et d'évaluation de 654 185 \$ et au remboursement d'obligations locatives de 63 887 \$, partiellement contrebalancés par le produit de 295 844 \$ tiré de l'exercice de bons de souscription d'actions et d'options sur actions et par des produits financiers de 880 824 \$. Le fonds de roulement au 31 mars 2024 comprenait un montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 59 793 385 \$.

La direction de la société est d'avis qu'elle dispose d'un fonds de roulement suffisant pour s'acquitter de ses obligations et de ses engagements existants au moins pour les 12 prochains mois. L'exécution du plan d'affaires de la société dépend de la levée de fonds supplémentaires qui lui permettront de poursuivre les activités de prospection et de mise en valeur liées à ses projets, ce qui peut être réalisé de différentes manières, y compris par l'émission d'instruments de capitaux propres ou par la mise en œuvre d'autres types d'arrangements. Bien que la direction ait réussi à obtenir des financements dans le passé, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir, que ces sources de financement seront disponibles pour la société ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la société.

Informations sur les actions en circulation

Au 23 mai 2024, un total de 1 243 709 229 actions ordinaires de la société étaient émises et en circulation.

La société a des bons de souscription d'actions pouvant être exercés comme suit :

- 49 858 287 bons de souscription au prix de 0,39 \$ l'action d'ici le 8 juillet 2024;
- 2 117 670 bons de souscription au prix de 0,26 \$ l'action d'ici le 8 juillet 2024.



Au 23 mai 2024, la société avait aussi 56 916 667 options sur actions en circulation comportant un prix d'exercice variant de 0,08 \$ à 0,51 \$ l'action et arrivant à échéance à diverses dates jusqu'en octobre 2028.

Transactions entre parties liées

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, la rémunération versée à des administrateurs et à des membres clés de la haute direction s'est élevée à 1 285 574 \$. De ce montant, une tranche de 577 108 \$ représente une rémunération fondée sur des actions (rémunération totale de 2 220 693 \$ pour la période correspondante de 2023, dont une rémunération fondée sur des actions de 1 722 501 \$).

Les ententes conclues entre la société et ses dirigeants renferment des dispositions relatives au changement de contrôle. Si un changement de contrôle était survenu au 31 mars 2024, la société aurait dû verser à ses dirigeants un montant total de 8 235 000 \$.

Facteurs de risque

Il convient de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, datée du 25 avril 2024, déposée sur SEDAR+.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. En règle générale, l'information prospective ou les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes prospectifs tels que « planifie », « s'attend à », « budgète », « prévoit », « estime », « a l'intention de », « compte » ou « croit », ou de variantes de ces termes ou énoncés selon lesquelles certains actes, événements ou résultats « peuvent », « pourraient » ou « pourront » « se produire », « se réaliser » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion comprennent, sans en exclure d'autres, des énoncés concernant ce qui suit :

- les modalités envisagées du regroupement proposé de Reunion Gold et de GMIN (notamment la création et le financement de SpinCo) et son calendrier de clôture;
- la composition et la taille du conseil d'administration de la nouvelle GMIN;
- les activités de SpinCo et ses perspectives;
- les plans de prospection et de mise en valeur de la société;
- la probabilité de découvrir ou d'accroître des ressources;
- le potentiel de mise en valeur du projet Oko Ouest de la société, y compris la minéralisation pouvant en être extraite;
- le calendrier de réalisation de l'EEP relative au projet Oko Ouest;
- le calendrier de réalisation et de présentation de l'EIE pour le projet Oko Ouest;



- tout objectif, plan, résultat, niveau d'activités ou but, et toute attente, intention ou réalisation;
- le calendrier et le montant estimés des dépenses de prospection et des activités de financement de la société;
- la liquidité des actions ordinaires du capital de la société;
- d'autres événements ou conditions qui pourraient se présenter au cours des périodes à venir.

L'information prospective ne constitue pas des faits historiques. Elle repose sur des hypothèses, des estimations, des analyses et des opinions raisonnables formulées par la direction à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances, des conditions actuelles et des développements attendus, ainsi qu'à la lumière d'autres facteurs qu'elle juge pertinents et raisonnables dans les circonstances à la date où les énoncés prospectifs sont formulés, et elle est, de par nature, soumise à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le niveau d'activité, la performance ou les réalisations réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective pour diverses raisons décrites dans le présent rapport de gestion. La société ne s'engage aucunement à mettre à jour publiquement ou à réviser de quelque manière que ce soit l'information prospective pour tenir compte de nouvelles informations ou de nouveaux événements, ou pour d'autres raisons, sauf si la loi l'exige. En conséquence, les lecteurs ne doivent pas accorder une importance indue à l'information prospective.